

COMMUNE DE SERVINS
COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU
CONSEIL MUNICIPAL
DU 16 JUILLET 2019

Convocation en date du 9 Juillet 2019

Conseillers municipaux ayant donné pouvoir :

M.BRENER Victor à M.THERY René, M.DELALEU Patrice à M.HAVERBEQUE Jean, Mme LEPLAT Denise à Mme COQUEL Roselyne, M.MERCIER Dominique à Mme BEKAERT Stéphanie

CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR L'AMENAGEMENT ET RENOVATION DES RUES DE LA MAIRIE, DE VILLERS-AU-BOIS ET DU HAMEAU DE MAISNIL

Madame le Maire rappelle à l'Assemblée que l'aménagement et la rénovation des rues de la Mairie, de Villers-au-bois et du Hameau de Maisnil ont fait l'objet d'une publication dans le cadre d'un appel public à la concurrence, l'annonce a été mise en ligne le 27 Mai 2019 publiée le 31 Mai 2019, les entreprises candidates devant rendre leur offre avant 21 Juin 2019 à 17H.

Au terme échu, 4 entreprises avaient répondu à l'annonce, la commission d'appel d'offres s'est réunie le 2 Juillet dernier pour l'ouverture des plis et le 16 Juillet à 17h30 pour le choix de l'entreprise, en présence de Madame LEURS, Receveur Percepteur et de Monsieur BOCHU Maître d'oeuvre.

Après analyse des offres d'après les critères établis, l'entreprise la mieux classée est SAS ACTIF TP Rue Fleming 62400 BETHUNE

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Madame le Maire, décide de retenir l'entreprise choisie par la Commission d'Appel d'offres soit SAS ACTIF TP Rue Fleming 62400 BETHUNE pour l'aménagement et la rénovation des rues de la Mairie, de Villers-au-bois et du Hameau de Maisnil et autorise Madame le Maire à signer l'acte d'engagement et toutes les pièces afférentes au marché.

Nombre de votants :	15
Pour	9
Contre	2
Abstention	4

ACCUEIL DE LOISIRS – CREATION DE POSTES

Madame le Maire rappelle la délibération du 15 Mars 2019 relative à l'accueil de loisirs autorisant le recrutement de neuf animateurs et qu'il a lieu de créer les postes d'animateurs.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de créer 9 postes d'animateurs à temps non complet, non titulaire du 8 au 26 Juillet 2019.

Nombre de votants :	15
Pour	15
Contre	0

PERSONNEL COMMUNAL

Madame le Maire informe l'Assemblée de la fin du contrat à durée déterminée de Madame VILMENT Anne-Marie le 2 Août 2019.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à signer un contrat à durée déterminée à Madame VILMENT Anne-Marie en qualité d'agent d'entretien non titulaire à temps non complet, à raison de 87 heures par mois, du 3 Août 2019 au 2 Août 2020. Le Conseil Municipal décide de créer à cet effet un poste d'adjoint technique territorial, à temps non complet, non titulaire, du 3 Août 2019 au 2 Août 2020.

Nombre de votants : 15
Pour 15
Contre 0

PERSONNEL COMMUNAL

Madame le Maire informe l'Assemblée de la fin du contrat PEC de Madame BODDAERT Nathalie le 4 Octobre 2019.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de renouveler le contrat PEC de Mme BODDAERT pour un an (sous réserve de l'acceptation du Pôle Emploi).

Nombre de votants : 15
Pour 15
Contre 0

DIVERS

- Etude du devis my perischool
- lecture du dispositif de tarification sociale des cantines
- Itinéraire équestre de D'Artagnan
- Information personnel communal
- Devis école numérique

Vu par Nous Nadine DUCLOY, pour être affiché le 18 Juillet 2019.

